



L'articulation famille-travail ... plus qu'une question de conciliation, une affaire de société



Communication présentée par
Francine Descarries, Ph.D
Professeure
Département de sociologie
Institut de recherches et d'études
féministes (IREF)
Université du Québec à Montréal
(UQAM)

L'articulation famille-travail ... plus qu'une question de conciliation, une affaire de société

Ce titre met en évidence deux aspects fondamentaux de la question.

Il renvoie à la nécessité de définir la question

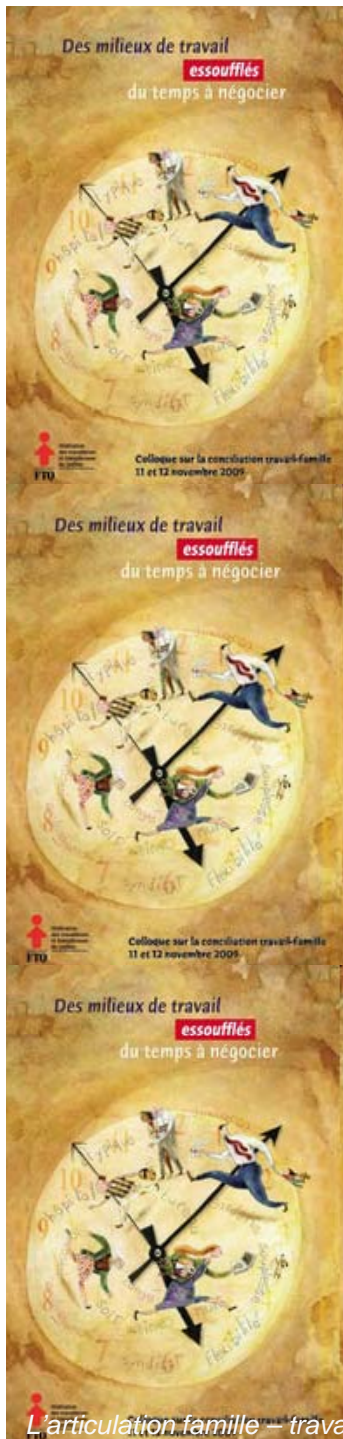
- au-delà d'une logique de conciliation
- et au-delà d'une affaire de femmes (ou de parents), soit comme une affaire de société

Depuis les années 1990, la problématique est devenue

- un enjeu politique, économique et social
- et un espace important de la recherche en sciences sociales :

sociologie du travail; sociologie de la famille;
études féministes; sciences économiques,
intervention sociale; relations industrielles;
psychologie; et j'en passe...





Question présente dans les domaines de :

- la gestion des ressources humaines
- l'action syndicale : *Des milieux de travail essoufflés, du temps à négocier* (2009); *Oser la conciliation famille travail au quotidien* (2009)...
- les interventions gouvernementales,
 - bien que l'essentiel de celles-ci se situent plutôt dans la première moitié de la décennie et que la crise économique en provoque une mise en veilleuse.
 - *Comment conciliez-vous? Enquête dans six entreprises*, Conseil de la famille et de l'enfance, Québec, 2003
 - *Vers un nouveau contrat social pour l'égalité, entre les femmes et les hommes*, Rapport du Conseil du Statut de la femme, septembre 2004
 - *Vers une politique gouvernementale sur la conciliation travail-famille*, Mémoire du Conseil de la famille et de l'enfance, novembre 2004;
 - *Vers une politique gouvernementale sur la conciliation travail-famille*, ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, Québec, 2004
 - *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait* du Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, 2006

LA SANTÉ DES
TRAVAILLEUSES

LA SCIENCE EST-ELLE AVEUGLE ?



KAREN MESSING

Quatre champs majeurs de recherche et d'intervention

- Santé physique et mentale des mères en emploi et qualité de vie : effets du stress, conflits de rôles (Maria de Koninck, Romaine Malenfant, Karen Messing (Cinbiose), Catherine Des Rivières...)
- pratiques des entreprises et mesures gouvernementales en matière d'articulation : nature, coûts, bénéfiques... (Diane Gabrielle Tremblay, Marie-Josée Legault, Ruth Rose...)
- trajectoire et stratégies de carrière des femmes, expériences de l'articulation et enjeux individuels, familiaux, professionnels et sociaux (Christine Corbeil, Francine Descarries, Louise Vandelac...)
- du temps à négocier — du temps pour vivre; interrogation sur la place du travail dans la vie de l'ensemble des travailleurs et travailleuses (Dominique Méda, FTQ)

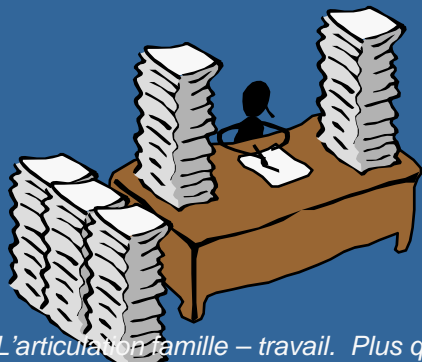




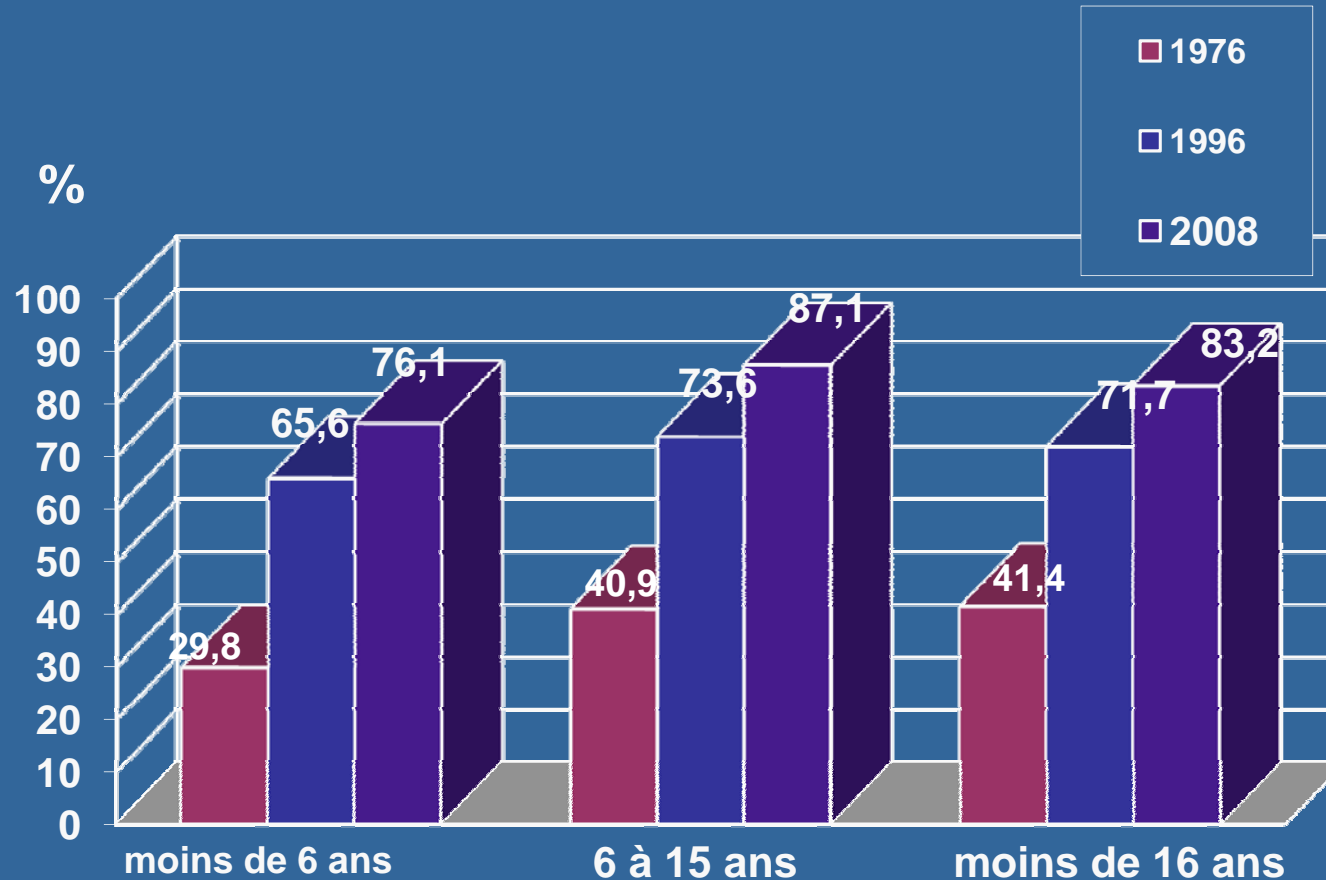
Pourquoi cet intérêt pour la question de l'articulation famille-travail ?



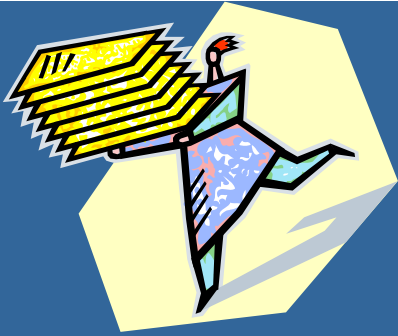
Les femmes sont sur le marché du travail pour y rester!



Évolution du taux d'activité des femmes cheffes de famille ou conjointes de 25 à 54 ans, selon l'âge du plus jeune enfant, Québec - 1976 - 2008



Statistique Canada – Enquête sur la population active. Compilation Institut de la statistique du Québec



Pourquoi cet intérêt pour la question de l'articulation famille-travail ?

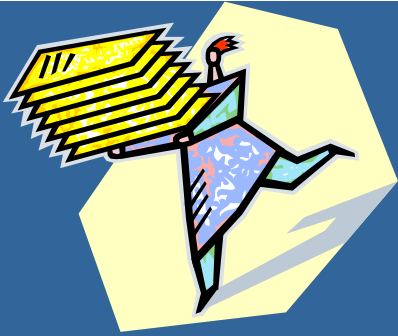


Les femmes sont sur le marché du travail pour y rester

- En l'absence d'un double revenu familial, le nombre de familles biparentales à faible revenu serait trois fois plus élevé selon Statistique Canada
- En 2005, les familles comptant sur un seul revenu d'emploi avaient cinq fois plus de chances de se retrouver parmi les unités familiales à faible revenu que les familles comptant plus d'un revenu d'emploi



Source : Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2008



Pourquoi cet intérêt pour la question de l'articulation famille-travail ?



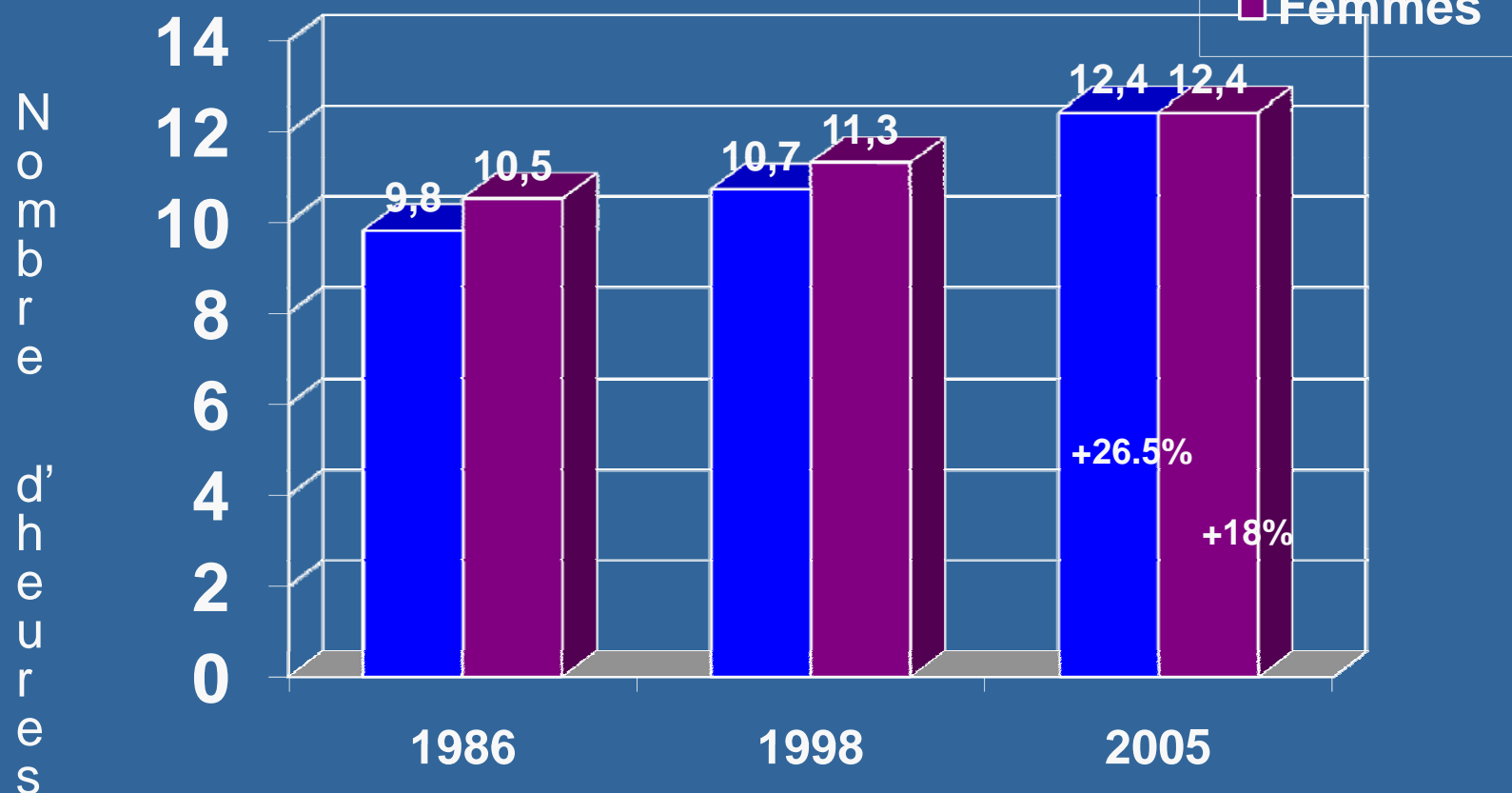
La société des loisirs n'est pas pour demain!



christianaubry.org/

Les Québécois et les Québécoises travaillent plus qu'avant

Moyenne de temps consacré au travail rémunéré et non rémunéré (travail domestique et soins aux enfants) par la population de 15 ans et plus, selon le sexe - Québec



Statistique Canada : l'Enquête sociale générale de 2005

Pourquoi cet intérêt pour la question de l'articulation famille-travail ?

- **le défi démographique à relever**
- **le désir de revaloriser le rôle social de la famille**
- **les difficultés inhérentes à l'articulation famille-travail (études, citoyenneté et vie personnelle)**
- **le refus de plus en plus exprimé de vivre une situation de déséquilibre entre famille et travail,**
mais aussi....
- **l'intérêt des entreprises en termes de productivité et de fidélisation de leurs employé.es**
- **les conflits, incluant les problèmes de santé, entraînés par la gestion du temps entre travail et vie personnelle**



- l'intégration des femmes, comme des hommes, à la population active représente :
 - une condition d'autonomie économique et sociale
 - un facteur d'émancipation au sein même des familles
 - l'emploi des deux conjoints favorise une restructuration des rapports de couple, plus égalitaire et moins marquée par la division sexuelle du travail
 - à l'inverse, le statut de femme au foyer comporte sur le long terme des risques documentés de dépendance économique, d'isolement social et de fragilité psychoaffective
- une ouverture sur la vie sociale
- un accélérateur de la mixité sociale

parce que :

- les revendications formulées par les groupes de femmes et des organismes syndicaux, familiaux, communautaires, et paragouvernementaux ont généré un consensus de principe
- consensus de principe qui mène à reconnaître la nécessité de bonifier les mesures existantes pour faciliter l'articulation famille-travail, en particulier celles touchant :
 - l'accès aux mesures de soutien pour tous les types de travailleuses et travailleurs.
 - la garde des enfants... au-delà de 5 ans
 - les responsabilités à l'égard des proches dépendants
 - la flexibilité de la gestion du temps
 - la place du travail dans la vie personnelle

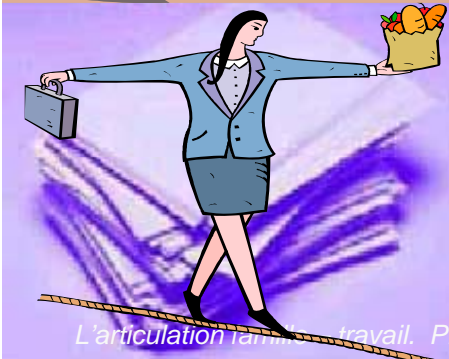
et, enfin, parce que

- Les congés de maternité et de paternité ne sont pas encore accessibles à toutes et tous
- Les mesures entourant la question de la garde des enfants (accessibilité, coûts...) ou la coordination des horaires avec les milieux scolaires sont loin d'être achevées
- La responsabilité collective envers les enfants semble prendre fin à l'âge de 12 ans si ce n'est à la petite enfance
- L'élargissement de la problématique de l'articulation aux proches aidants commence à peine à être intégré
- Les mesures offertes par les entreprises sont surtout accessibles aux « parents » qui occupent les secteurs d'emplois les mieux protégés
- Seule une proportion limitée de la main-d'œuvre bénéficie de mesures d'aménagement du temps et encore moins, d'une politique intégrée et ces mesures sont utilisées presque exclusivement par les travailleuses qui en assument les coûts et les contrecoups en termes de revenu, de trajectoire professionnelle et de responsabilités familiales



L'articulation au quotidien





Premier constat :

- Les mères travailleuses que nous avons interrogées au fil des ans sont peu nombreuses à remettre en cause leur double statut de mère et de travailleuse
 - Elles ont intériorisé le modèle de la mère travailleuse au point d'en accepter les contraintes et de taire, sinon de nier, les concessions faites au niveau de leur vie familiale et de la gestion de leur temps personnel
 - Sphères familiale et professionnelle ne sont plus perçues en termes oppositionnels, mais selon une logique d'interrelation et de recouvrement...



- Plus question de choisir entre l'un ou l'autre. Mais, volonté d'atteindre un meilleur équilibre entre les exigences familiales et professionnelles.
- La majorité des mères travailleuses ne quitteraient par leur emploi, même si le bien-être économique de leur famille pouvait être assuré autrement.
- Dans la majorité des cas, leur salaire est essentiel à la survie économique de la famille : trois femmes de notre échantillon sur quatre contribuaient 50 % ou plus au budget familial.

Selon Statistique Canada, en 2004, au Québec, près de 30 % des conjointes contribuaient 51 % et plus des revenus d'emploi du couple

La pression du temps

Deuxième constat :

Contradictions et ambivalences sont le lot quotidien des mères-travailleuses :

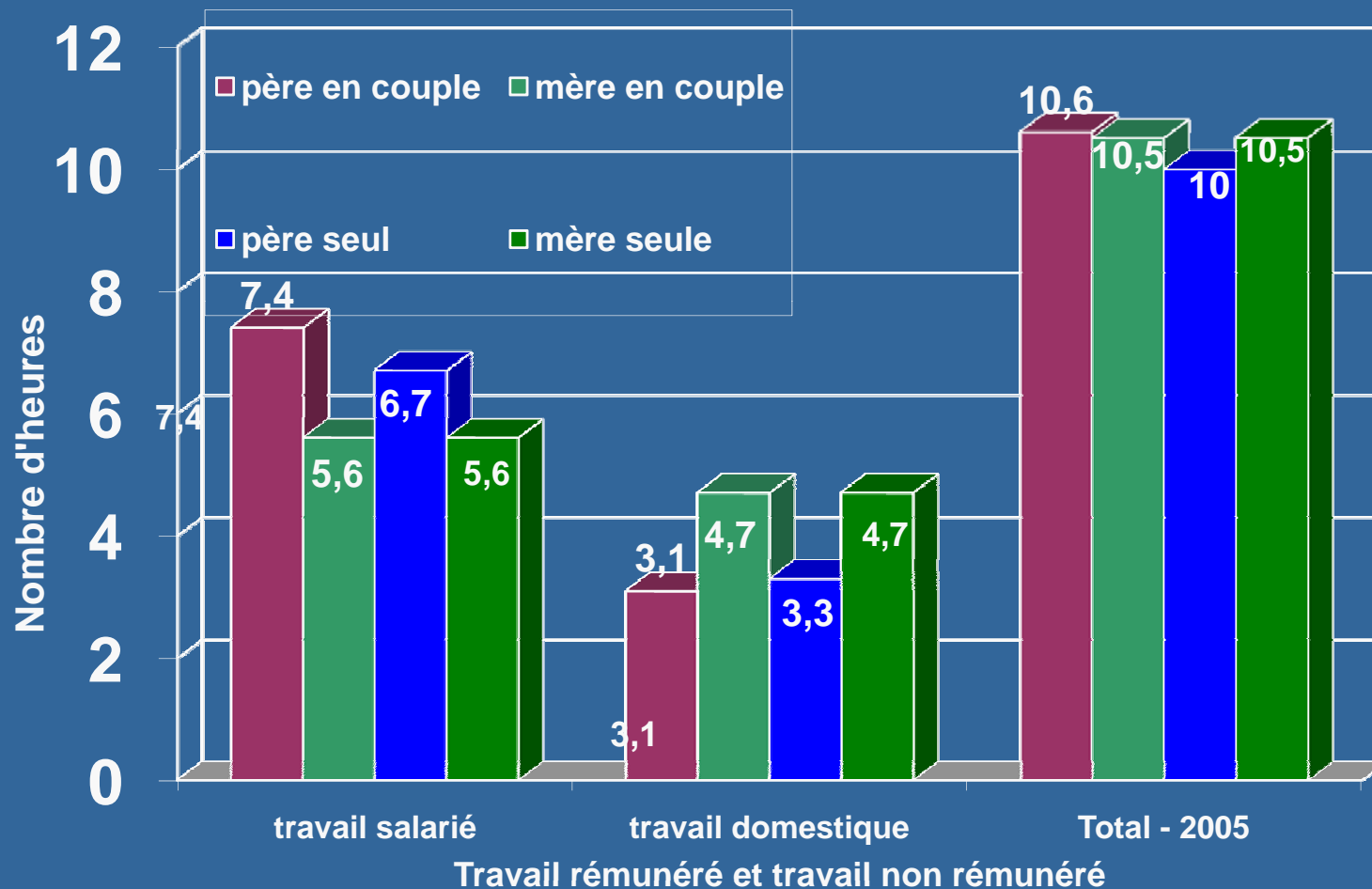
- La plupart des femmes se jugent compétentes dans leur double rôle de mère et de travailleuse,
 - mais ne réussissent pas à se débarrasser totalement du modèle de la bonne mère, disponible en tout temps
- Plusieurs se sentent coupables de ne pas consacrer assez de temps à leurs enfants ou encore, dépassées par les tâches à accomplir,
 - mais la plupart estiment que leurs enfants profitent davantage de leur présence sur le marché du travail qu'ils n'en subissent les inconvénients
- La gestion du temps familial provoque des tiraillements.
 - Elle est souvent cause de tensions entre conjoints et représente une source de stress et de surmenage, surtout lorsque les enfants sont jeunes ou qu'elles doivent s'occuper de proches dépendants

Troisième constat :

Les exigences du travail salarié sont le cadre d'organisation de l'articulation

- Bien que la plupart des mères en emploi affirment accorder la priorité à la famille, dans leurs pratiques quotidiennes, ce sont les exigences du travail salarié qui modulent largement la répartition de leur temps et de leurs énergies entre les deux sphères.
- Plus adaptable, c'est avant tout dans l'univers familial, et surtout dans le « temps pour soi », que les mères grugent du temps
- Les pères continuent, toutes proportions gardées d'accorder plus de temps au travail salarié et aux loisirs

Journée moyenne de travail des parents de 25 à 44 ans au Canada, 2005



Source : Statistique Canada, *Aperçu sur l'emploi du temps des Canadiens en 2005*

Quels en sont les faits saillants ?

On peut concevoir les conséquences sociales et économiques d'une telle situation :

plus de revenus pour les hommes

renforcement de l'assignation des femmes au domestique.

- La plus récente étude systématique de budget-temps (2005) des parents canadiens avec enfants (19 ans et moins) indique que pères et mères exécutent grosso modo le même nombre d'heures de travail....
mais
- Les hommes consacrent en moyenne 25 % de plus de temps-minute au travail salarié que les femmes par jour, soit une moyenne de 12 heures de plus par semaine.
- alors que ces dernières consacrent une fois et demie (1.51 %) plus de temps au travail domestique que les hommes, soit 11 heures de plus par semaine

Source : Statistique Canada, *Aperçu sur l'emploi du temps des Canadiens en 2005*

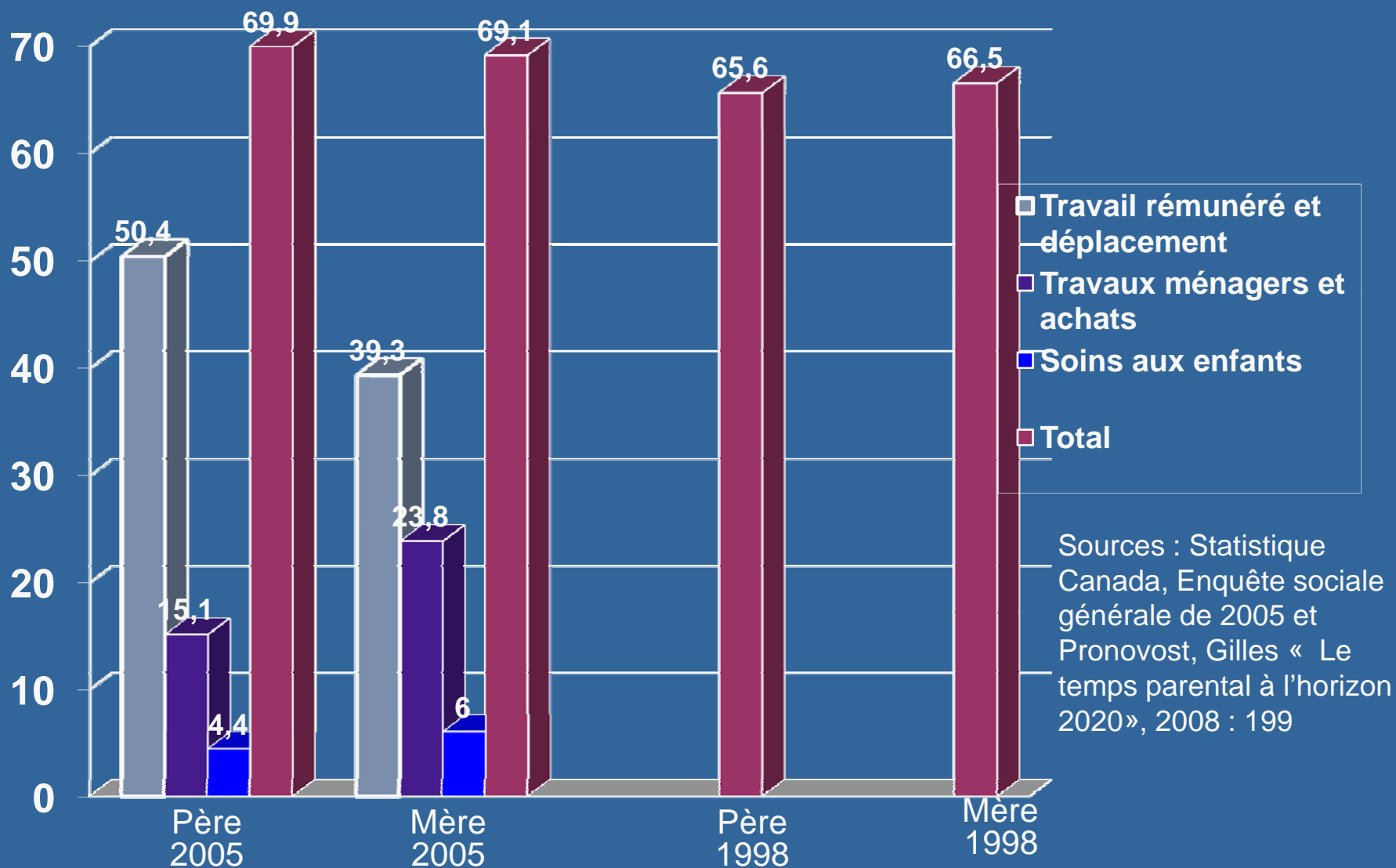


Toutes les études de budget-temps, quelle que soit leur provenance, renvoient le même portrait

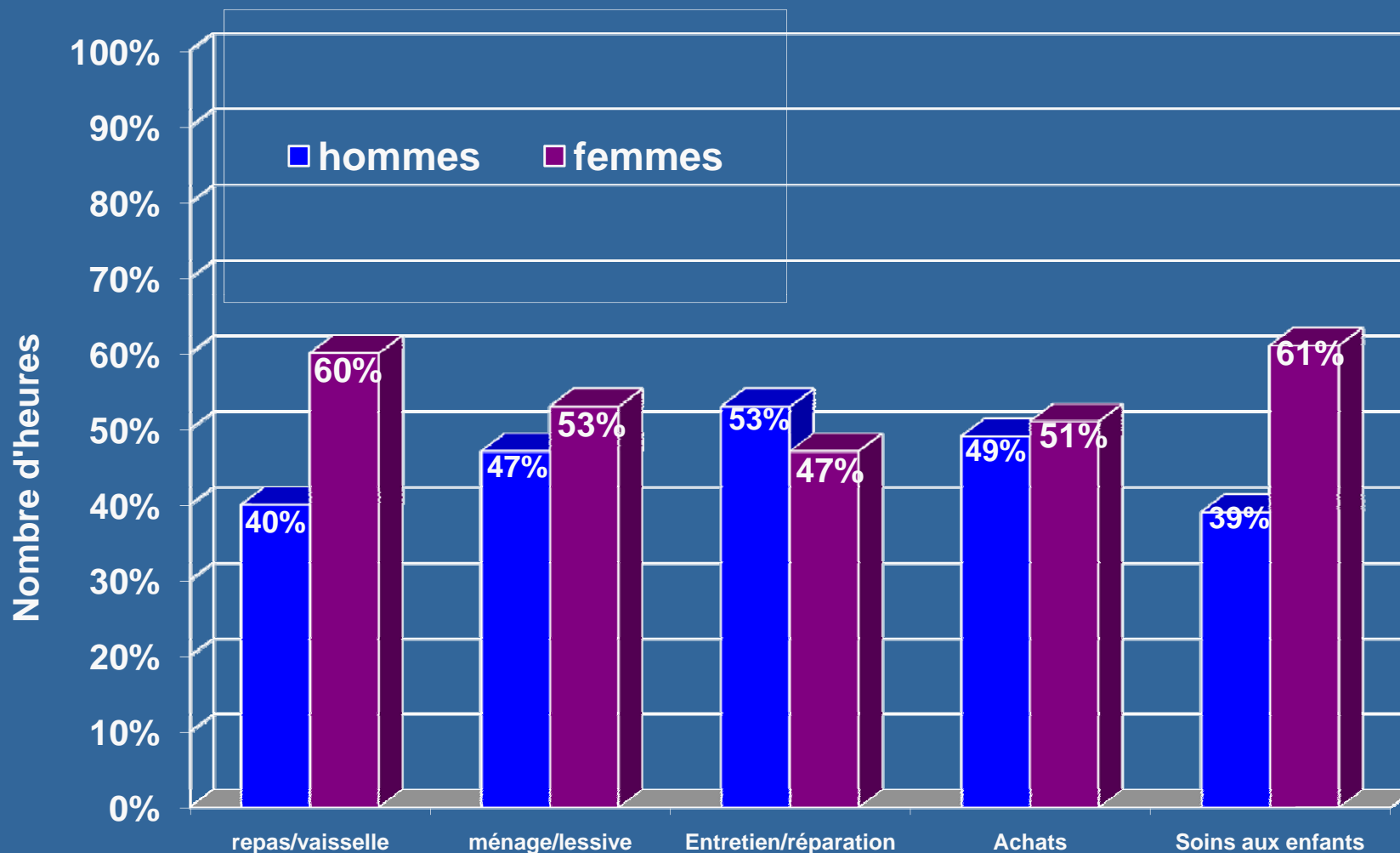
Le partage des tâches domestiques quotidiennes est encore une réalité virtuelle dans bien des couples!

La participation des femmes à l'espace public ne trouve pas encore sa contrepartie dans la participation des hommes dans l'espace domestique

Budget temps hebdomadaire, selon le sexe des parents actifs âgés de 18 à 64 ans, 2005



Nombre moyen d'heures consacrées aux activités domestiques par la population de 15 ans et plus, selon le sexe, Québec 2005



Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale de 2005*

Partage des tâches



- Une répartition conventionnelle des tâches dans la majorité des couples.
- La majorité des mères assument la gérance du domestique et les travaux ménagers quotidiens les plus routiniers
 - préparation des repas, épicerie, entretien ménager, surveillance des enfants figurent toujours parmi les spécialités des femmes, comme celles d'ailleurs qui demandent des absences répétées du bureau : visites médicales, rencontres pédagogiques, etc.
- Les hommes s'adonnent de plus en plus à des activités de socialisation avec les enfants (jeux, sorties, mais aussi devoirs et transport), mais les activités ponctuelles ou saisonnières continuent d'occuper la grande part de leurs activités ménagères.



- **Les quatre grands « P » sont au rendez-vous : poubelles, pelletage, peinture et pelouse**

Activités résultant rarement dans un véritable partage des « charges mentales » des responsabilités domestiques.





Les contraintes quotidiennes de l'articulation famille — travail continuent donc d'être le lot des femmes, comme si c'était le prix à payer pour accéder à l'autonomie économique et à la sphère publique

- Au Québec, 62 % (N = 54 154) des pères éligibles au congé de paternité (5 semaines) l'ont utilisé en 2008, comparativement à 32 % en 2005.

Quand il est utilisé par les hommes, le congé de paternité favorise l'engagement précoce du père auprès de son enfant.

L'utilisation (ou le partage) par les pères au congé de parentalité prolongé est encore une exception



Incidence de la division sexuelle du travail

- Près d'un tiers des conjoints consacraient à peu près le même nombre d'heures que leur conjointe aux soins aux enfants et au travail domestique; un autre tiers y consacraient moins de cinq heures par semaine; le troisième tiers se situant dans l'entre-deux.
- Bref, situation de transition où coexistent « l'ancien et le nouveau » :
 - des unités familiales dans lesquelles un partage des tâches apparaît en voie d'actualisation;
 - d'autres dans lesquelles le modèle dominant demeure celui de la traditionnelle division du travail selon les sexes
- En dépit de changements notables, la charge mentale de l'articulation et ses contraintes demeurent largement une « affaire de femmes » au quotidien

« Des milieux de travail essoufflés »

Pour répondre aux critères de performance qui régissent les deux univers, l'envers du droit au travail salarié gagné par les femmes demeure pour plusieurs synonyme de :

- course contre la montre
- de voltiges quotidiennes
- de stress accru



Cinquième constat :

Un marché du travail complice des inégalités

- En 2007, au Québec, les femmes constituaient 60 % de la main-d'œuvre au salaire minimum*.
- Un écart salarial important se maintient entre les hommes et les femmes employés.
 - En 2008, les femmes recevaient 76 % (617.66 \$) de la rémunération hebdomadaire moyenne des hommes (802.86 \$), soit le même ratio qu'en 1998*
 - La situation s'améliore néanmoins dans les milieux syndiqués où les femmes gagnent 83,3 % du salaire hebdomadaire médian des hommes (FTQ, 2009 : 14)

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active. Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques du travail et de la rémunération (2009)

Cinquième constat :

Un marché du travail complice des inégalités

- De nombreuses mères travailleuses considèrent que les problèmes de l'articulation famille/travail ne sont pas tant la conséquence de leur « double emploi », mais résultent surtout
 - des exigences accrues de productivité
 - de la rigidité des conditions de travail
 - de l'androcentrisme de la culture organisationnelle
 - de l'accroissement du travail atypique
 - de la précarité et sous-évaluation des emplois « féminins » de l'insuffisance des services et mesures de soutien

*

Cinquième constat :

Un marché du travail complice des inégalités

En dépit d'ouvertures à cet égard, maintien d'un double standard dans la culture organisationnelle qui :

- d'un côté, appelle à une surperformance des femmes dans la sphère du travail salarié ou à l'acceptation condescendante du « mommy's track »

- de l'autre, reconduit de conditions de travail et des exigences de productivité élaborées en fonction d'hommes qui n'avaient pas à se préoccuper de leur entretien ni de celui de leurs proches.



En guise de conclusion

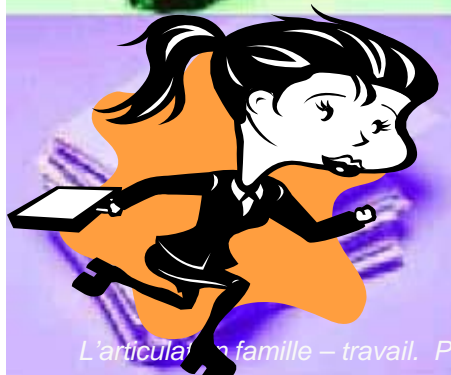
- L'heure des diagnostics est passée, il faut passer à l'action.
- La question de l'articulation famille-travail est plus qu'une question de gestion du temps, c'est une question de structures, de modes de vie et de mentalité.
- Elle demande de repenser la parentalité et le rapport au travail (comme certaines exigences liées à celui-ci)
- Elle ne peut :
 - se résumer à une simple réduction des heures de travail salarié
 - se limiter à l'application de mesures identiques à toutes les catégories de travailleuses et de travailleurs
 - être pensée qu'en fonction de la petite enfance....



Une approche innovatrice de la question de l'articulation famille-travail

demande de tenir compte :

- de la nature sexuée de la réalité de l'articulation
- de la dimension sociétale de l'articulation
- du court terme, certes, mais aussi du long terme
- de l'intérêt et de l'impact de chaque mesure pour les femmes et les hommes
- de la nécessité de développer des mesures qui favorisent la proximité des pères, dès la naissances des enfants et sur les moyen et long termes
- de la diversité des besoins des conciliatrices et des conciliateurs selon leurs statuts économique, socioprofessionnel, familial et de l'âge des enfants ou de la présence d'adultes dépendants



Les conditions premières de la réussite de l'articulation famille-travail impliquent :

- de mieux articuler milieu scolaire/milieu de travail
- de rendre plus attrayant le congé de parentalité pour les pères
- d'assurer l'accessibilité des mesures ayant déjà fait leur preuve à tous les parents travailleurs, quels que soient leur statut professionnel et leur mode d'insertion sur le marché du travail
- d'élargir l'éventail des mesures pour rencontrer la diversité des besoins
- de faire la preuve de l'intérêt de telles mesures pour les entreprises

Mais aussi ...

- de soutenir le maintien en emploi des femmes du marché du travail
- de poursuivre la lutte pour l'amélioration des conditions de travail des femmes
 - une large partie de la solution aux problèmes de l'articulation famille-travail passe par :
 - la possibilité pour les mères d'avoir :
 - la même « valeur » économique sur le marché du travail que leur conjoint
 - de mieux négocier les charges familiales
 - l'amélioration de leur situation économique et celle de leur famille

